

Heures d'ouverture

du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 à 16 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

450 347-5376

info@mmsg.ca



La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025 À 19 h 30

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 25 septembre 2025**

en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité

dans la section « Municipalité » sous la rubrique « Séances du Conseil municipal »

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

Le bureau municipal sera fermé
le lundi 13 octobre 2025
en raison de l'Action de grâce



Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le bulletin municipal ?
Communiquez avec nous :

INFO@MMSG.CA
450 347-5376

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-271-09

Modifiant le règlement numéro 2019-271 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2025, le Conseil de cette Municipalité a procédé à l'adoption du règlement numéro 2025-271-09 modifiant le règlement numéro 2019-271 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et ses amendements.

RÉSUMÉ

Le règlement numéro 2025-271-09 a pour objet d'ajouter 2 panneaux d'arrêt sur la rue des Pins, à l'intersection de la rue de la Délicieuse (côté sud-est et côté nord-ouest), le tout en conformité avec le *Code de la sécurité routière* du Québec, puisque cette intersection est beaucoup plus achalandée qu'auparavant.

Le règlement numéro 2025-271-09 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration » sous la rubrique « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 10^e jour du mois de septembre 2025.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

Jeter les excréments de vos animaux de compagnie
dans des poubelles appropriées

Un geste simple
pour le bien de tous



ABONNEZ-VOUS
C'EST GRATUIT !

BIBLIOTHÈQUE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18 h 30 - 20 h 30

Mercredi 18 h 30 - 20 h 30

Samedi 10 h 00 - 12 h 00



Heure du conte

Histoires, coloriages, bricolage, casse-têtes

Mercredi 15 octobre : 19h à 20h
Samedi 22 novembre : 10h30 à 12h
Mercredi 10 décembre : 19h à 20h

BIBLIOTHÈQUE
MONT-SAINT-
GREGOIRE 

CINÉMA

D'HALLOWEEN

24 OCTOBRE 2025
DOUBLE PROJECTIONS
19H FAMILLE | 21H ADOS

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR SUR LA
PAGE FACEBOOK MUNICIPALE



CENTRE COMMUNAUTAIRE
45 Rang de la Montagne
Entrée GRATUITE
Collations en vente sur place
loisirs@mmsg.ca



NOUVELLE FORMULE POUR LES LOISIRS DU MONT-SAINT-GRÉGOIRE !

Abonnez-vous dès aujourd'hui à l'**infolettre** municipale pour ne rien manquer de ce qui fait vibrer notre communauté.



BIBLIOTHÈQUE
MONT-SAINT-GRÉGOIRE



À compter de maintenant, une **brochure spécialement conçue** pour partager les informations sur :

- les **activités de loisirs**
 - les **événements**
 - la **bibliothèque**
 - les **organismes locaux**, tels que : le Cercle de Fermières, le Club Optijeunesse, Les Fées de la Montagne, la FADOQ et plus encore
- ... sera diffusée par **infolettre** ! Quelques copies papier seront également disponibles à l'hôtel de ville, au Centre communautaire et à la pharmacie.

Une belle façon de **mettre en lumière** le travail des **bénévoles** et de **faire rayonner les activités** offertes à Mont-Saint-Grégoire !

Organismes:



MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Service des loisirs, culture et vie communautaire

1, boulevard du Frère-André,

Mont-Saint-Grégoire (Québec) J0J 1K0

☎ 450-347-5376 poste 24 ✉ loisirs@mmsg.ca

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTRETENIR UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

[Québec.ca/prévention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie se tiendra le mardi 21 octobre à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière au 450 347-5376, poste 28 ou par courriel au regie.incendie.msg-sbi@hotmail.com



BINGO

Dimanche 5 octobre
Portes : 12 h 15 Début : 13 h
Centre communautaire 45, rang de la Montagne

Carte adulte : 12 \$
Carte supplémentaire : 6 \$
Carte enfant (12 ans et moins) : 6 \$

VENTE DE BOISSONS ET COLLATIONS SUR PLACE



PRIX DE PRÉSENCE POUR PETITS ET GRANDS

COMMUNIQUÉ DU CERCLE DE FERMIERES

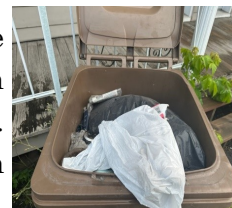
Le cercle de Fermières tiendra son assemblée le mercredi 8 octobre à 19 h dans la Petite salle au sous-sol du Centre communautaire. Le local, situé au sous-sol, ouvre ses portes les lundis, mardis et mercredis de 13 h à 16 h ainsi que le samedi de 9 h à 11 h. Bienvenue à toutes. Pour info : Dominique Blais 450 359-7378.



COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

Des trucs pour réduire nos déchets à la source

Pour réduire les déchets à la source, plusieurs gestes simples peuvent faire une réelle différence au quotidien. Éviter le gaspillage alimentaire, privilégier les produits en vrac ou peu emballés, et réutiliser le papier sont autant de moyens concrets d'agir. Lors de rénovations, mieux vaut réparer ou réemployer les matériaux et consulter un éco entrepreneur pour limiter les rebuts.



Louer ou emprunter les outils qu'on utilise rarement, opter pour des produits ménagers naturels, et choisir des articles durables plutôt que jetables sont aussi des choix judicieux. Enfin, pour limiter les imprimés publicitaires ou les produits toxiques, des alternatives existent — il suffit de s'informer auprès des bons interlocuteurs.

Pour en savoir plus, consultez : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source/>

Bien utiliser son bac pour une collecte sans souci

Pour assurer une collecte efficace et sécuritaire, placez votre bac avec les poignées vers la maison, à au moins 60 cm de tout obstacle et 90 cm d'un véhicule. Ne le surchargez pas (maximum 45 kg) et gardez toujours le couvercle fermé afin d'éviter les bris, les intrusions d'animaux ou l'accumulation d'eau et de neige.

Seul le bac roulant vert ou noir avec prise européenne est accepté, et il est interdit d'utiliser les bacs de recyclage ou de matières organiques comme bac d'ordures.

Pour en savoir plus, visitez : <https://www.compo.qc.ca/jeter/>



LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE | 19 h 30

Avis aux résidents de l'avenue du Curé-Dupuis et de la rue Bessette (secteur sens unique)

À l'occasion du défilé poétique Acupunk, qui aura lieu à Mont-Saint-Grégoire le 26 septembre, veuillez noter que des modifications à la circulation seront en vigueur :

Fermeture d'une voie sur l'avenue du Curé-Dupuis : de 16 h à 18 h 30 et de 20 h 30 à 21 h 45

Fermeture complète des deux voies : de 18 h 30 à 20 h 30

L'accès à la rue Bessette (secteur à sens unique) sera également restreint pendant cette période.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration, qui contribuent au succès de cet événement culturel local!



LES FÉES DE LA MONTAGNE

SEPTEMBRE

26

27

28



Facebook :
Les fées de la Montagne
Courriel :
feesdelamontagne@gmail.com

EXPOSITION DE COURTEPOINTES

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE MONT-SAINT- GRÉGOIRE

45 Rang de la Montagne
Mont-Saint-Grégoire QC J0J 1K0

Vendredi 26 septembre 2025 16 h à 20 h
Samedi 27 septembre 2025 10 h à 17 h
Dimanche 28 septembre 2025 10 h à 16 h

Entrée gratuite

- Accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Tirage de deux grandes courtepointes : billets disponibles sur place
- Défi de l'année : Étoiles
- Courtepointes de toutes grandeurs classées en 7 catégories
- Démonstrations de plusieurs techniques
- Encan, vendeurs et table de ventes
- Activité pour enfants de 5 à 12 ans
- Collations et boissons disponibles sur place